fiefs étaient situés. Où se trouveraient, par exemple, le fief de Bertbolas, ceux de laChàtclaise, de Ciseaux? La table reproduite dans le Livre d'orne le dit pas sans doute, mais ces indications existent dans le manuscrit, nous dit l'auteur. Fort bien, mais tout le monde n'a pas le loisir ni la faculté d'aller consulter nos archives, et s'il en était ainsi, il eût été bien facile à M. Monfaleon d'indiquer, par une note sommaire, la situation du fief. Autrement, à quoi nous sert cette table, s'il faut, comme auparavant, consulter d'autres ouvrages pour connaître la commune actuelle où je puis le retrouver? Au lieu de nous donner servilement une simple copie, l'auteur eût donc mieux fait de fondre en un seul les tableaux IX et X, aussi bien que les tableaux XfV et XV relatifs au Forez, en ajoutant les indications qu'il a jugé utile de nous donner dans les tableaux IX et XIV, et en éliminant des énonciations générales comme celles-ci : Dîme à Saint-Andéol... rente noble à Aveize... qui n'offrent aucun intérêt historique.

Le tableau XVI est intitulé : Noblesse ecclésiastique du Lyonnais. Voilà assurément un titre malheureux. Ne pourrait-il pas nous faire croire que l'auteur étudie ici une source particulière de la noblesse. Mais personne n'ignore que, loin d'anoblir, certains chapitres ou monastères exigeaient rigoureusement, au contraire, que les candidats fournissent la preuve de plusieurs quartiers de noblesse. Pour appartenir à l'Eglise on ne cessait point pour cela d'appartenir à la noblesse d'épée ou d'échevinage; or l'auteur nous dit lui-même qu'en oulre de la noblesse de robe, il n'existait dans le Lyonnais que ces deux sortes de noblesse. Qu'a-t-il donc voulu désigner sous ce titre? Seulement les personnages de la noblesse qui appartenaient à un chapitre ou à un monastère nobles, ce qui ne constitue point à proprement parler une noblesse ecclésiastique. Le titre adopté par M. Monfalcon prête donc à l'équivoque, puisqu'à première vue il tend à nous faire croire qu'il étudie une classe de noblesse dont il n'admet pas lui-même l'existence.

A la suite d'une notice sur nos églises et nos monastères réservés à la noblesse, l'auteur nous donne une liste des comtes de Lyon. C'est là, dit-il, un catalogue complet et probablement